



COMMUNE DE VEYRAS

ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la commune de Veyras est convoquée le

Lundi 9 décembre 2019 à 20 heures

à la salle communale.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 3 juin 2019
3. Approbation du budget 2020
4. Présentation du plan financier 2020-2023
5. Approbation des statuts de l'Association (de droit public) « Agglo Valais central »
6. Divers

Après cette séance officielle qui ne devrait pas durer plus d'une heure trente, nous vous proposons une discussion libre, hors protocole, afin d'échanger sur des sujets communaux qui vous tiennent à cœur.

Le budget 2020, le plan financier 2020-2023 et le procès-verbal de la dernière Assemblée primaire peuvent être consultés sur notre site Internet www.veyras.ch ou au bureau communal durant les heures d'ouverture.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE